



NOUS RECRUTONS

Coordonnateur ou coordonnatrice loisirs et communications

Poste permanent | Temps plein, 37,5 h/semaine | 28,16 \$ à 34,52 \$/h



Vous êtes créatif, mobilisateur et bien organisé? Sous l'autorité de la direction générale, vous faites vivre le milieu, portez la voix de la Municipalité auprès des citoyens et donnez le ton à la saison estivale. Vous êtes responsable des loisirs et des communications, et vous supervisez les équipes saisonnières du camp de jour et de la piscine municipale.

VOS RESPONSABILITÉS

Loisirs, culture et vie communautaire

- Élaborer, coordonner et promouvoir la programmation, les activités et les événements de la Municipalité
- Optimiser l'utilisation des installations (dont le chalet des sports) et en coordonner la location
- Gérer le budget de vos services et le suivi des demandes citoyennes

Camp de jour et piscine municipale

- Planifier les saisons : programmation, horaires, inscriptions, tarification
- Recruter, former, encadrer et évaluer le personnel saisonnier
- Veiller au respect des normes de sécurité et d'encadrement, et communiquer avec les parents
- Produire les bilans de saison et les recommandations

Communications

- Assurer la publication de l'Info-Portage
- Gérer les pages Facebook de la Municipalité et des loisirs : contenu, calendrier, visuels, interactions

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation collégiale ou universitaire en loisir, récréologie, communication ou domaine connexe (ou expérience équivalente)
- Expérience en organisation d'activités et d'événements
- Expérience en gestion de personnel, idéalement saisonnier ou étudiant
- Excellent français, aisance en rédaction; maîtrise de la suite Office et des outils de médias sociaux et de contenu Web
- Leadership mobilisateur, autonomie, créativité, entregent
- Connaissance du milieu municipal : un atout

CE QUE NOUS OFFRONS

- Horaire de jour, lundi au vendredi (soirs et fins de semaine selon les événements)
- 3 semaines de vacances dès l'embauche, 13 jours fériés payés, congés mobiles et maladie
- Assurance collective payée à 50 % par l'employeur
- Régime de retraite avec cotisation de l'employeur jusqu'à 6 %
- Indexation annuelle : IPC + 0,5 % (minimum 2 %)
- Conciliation travail-famille : horaire comprimé, banque de temps, télétravail
- Entrée en fonction dès que possible

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Envoyez votre CV et une courte lettre de présentation à administration@nddp.ca en indiquant le titre du poste en objet.

Aucune date limite : le poste sera comblé dès que la perle rare aura été trouvée.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.